

Justificatif généré le 10/09/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 10/09/2024
Département : Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/750406
N° d'annonce : 750406

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

ROMY

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 16 Rue Barbet de Jouy 75007 PARIS-7E-ARRONDISSEMENT

Objet : L'acquisition de tous immeuble ou biens imrnobiliers et en particulier

l'acquisition des biens et droits irmobiliers sis à PARIS (75007), 16 Rue Barbet de Jouy

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société. La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement : de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nuepropriété

ou usufruit, dont elle poumait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le

complément des immeubles et droits immobilier en question.

- la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général,

- la vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle n'expose pas la société à être soumise à l'impôt sur les sociétés, ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère

civil de la société, et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, emprunt, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux et la mise en place de toutes autres garanties nécessaires.

Par ailleurs, la société pourra, à titre occasionnel et gratuit, se porter caution d'un prêt consenti à l'un des associés ayant pour objet le financement de l'acquisition de parts sociales de la société..

Durée : 99 années

Capital social : 2.000 €

Gérant : M. Idan PERETZ, demeurant 12 rue Smilansky TEL AVIV Israël

Transmission des parts : Conformément aux dispositions statutaires.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeTQT24De

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeTQT24De>

